
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2013

À une séance extraordinaire tenue le 25 février 2013, à 20 h, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

M. Marcel Corriveau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6 (absent)

Le greffier atteste que plus de 15 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dossiers de la Direction générale – Plan d'intervention de la Ville
3. Dossiers des Communications
4. Dossiers de la Trésorerie
5. Dossiers du Greffe
6. Dossiers des Ressources humaines
7. Dossiers du Développement économique
8. Dossiers de la Culture
9. Dossiers des Loisirs
10. Dossiers des Travaux publics
11. Dossiers de l'Urbanisme
12. Avis de motion – Règlement d'emprunt parapluie numéro REGVSAD-2013-359 au montant de 5,3 millions décrétant des dépenses en immobilisation
13. Avis de motion – à déterminer
14. Adoption d'un premier projet de Règlement - à déterminer
15. Adoption d'un second projet de Règlement - à déterminer
16. Adoption finale d'un Règlement – à déterminer
17. Période de questions des citoyens pour les sujets à l'ordre du jour exclusivement (15 minutes)
18. Période d'intervention des membres du Conseil
19. Clôture de la séance



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6192, point numéro 1, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : Avis de convocation

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 février 2013 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est considérée comme convoquée conformément à la Loi sur les cités et villes et aux usages acceptés;

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal considèrent que l'avis de convocation est bon et valable et y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – PLAN D'INTERVENTION DE LA VILLE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6193, point numéro 2, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : MVSAD-2013-4574

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mandaté la firme Cima+ afin de produire un plan d'intervention pour l'ensemble de la ville afin de répondre aux critères du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre des demandes de subvention;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des modifications exigées par le MAMROT, le consultant a transmis à la Ville un plan d'intervention corrigé et approuvé par le ministère.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

D'accepter le plan d'intervention dans sa version modifiée et finale en date du 5 février 2013 déposée par la firme Cima+.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



3. DOSSIERS DES COMMUNICATIONS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6194, point numéro 3 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



4. DOSSIERS DE LA TRÉSORERIE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6195, point numéro 4, séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



5. DOSSIERS DU GREFFE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6196, point numéro 5 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



6. DOSSIERS DES RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6197, point numéro 6 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



7. DOSSIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6198, point numéro 7, séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



8. DOSSIERS DE LA CULTURE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6199, point numéro 8 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



9. DOSSIERS DES LOISIRS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6200, point numéro 9 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



10. DOSSIERS DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6201, point numéro 10 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



11. DOSSIERS DE L'URBANISME

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6202, point numéro 11 , séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN DOSSIER)



12. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT PARAPLUIE NUMÉRO REGVSAD-2013-359 AU MONTANT DE 5,3 MILLIONS DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

AVIS DE MOTION NUMÉRO AMVSAD-2013-367, point numéro 12, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2013-359

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement d'emprunt parapluie numéro REGVSAD-2013-359 au montant de 5,3 millions décrétant des dépenses en immobilisation.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement.



13. AVIS DE MOTION – À DÉTERMINER

AVIS DE MOTION NUMÉRO AMVSAD-2013-□, point numéro 13, séance extraordinaire du 25 février 2013

(AUCUN)



14. ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT - À DÉTERMINER

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6203, point numéro 14, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2013-□

(AUCUN)



15. ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT - À DÉTERMINER

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6204, point numéro 15, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2013-□

(AUCUN)



16. ADOPTION FINALE D'UN RÈGLEMENT – À DÉTERMINER

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6205, point numéro 16, séance extraordinaire du 25 février 2013

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2013-□

(AUCUN)



17. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)

POINT NUMÉRO 17, séance extraordinaire du 25 février 2013



18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

POINT NUMÉRO 18, séance extraordinaire du 25 février 2013



19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2013-6206, point numéro 19, séance extraordinaire du 25 février 2013

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2013 (suite)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 25^e jour du mois de février 2013 à 20 h 11 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants

Marcel Corriveau, maire

Me Caroline Nadeau, greffière